

CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLOCROSS



Etang des Charpeignes à LEVET (Rue Charles de MANGOU)

DIMANCHE 15 JANVIER 2017

UFOLEP région Centre Val de Loire :

13h30 départ des 50/59, 60 et +

Départ des féminines

Départ des 15/16 ans et 13-14ans

15h00 Départ des 17/19 ans

Départ des 20/29 ans

Départ des 30/39 ans

Départ des 40/49 ans

17h00 Remise des récompenses salle GUYOT à LEVET

Suivi d'un pot de l'amitié offert par le club LEVET TT

Organisation: LEVET TOUT TERRAIN

Dossier téléchargeable sur : <http://levettt.weebly.com/>

Inscriptions: panijac@orange.fr 02 48 25 33 60

Le bon sens a de l'avenir



www.ca-centreloire.fr

LE MOT DE LA COMMISSION

Chers amis cycloportifs,

Cette année c'est au tour du comité du Cher d'avoir la charge de l'organisation du championnat régional de cyclocross.

C'est en effet à Levet sur le site de l'Étang des Charpeignes que se déroulera cette manifestation. Elle est organisée par la commission cycloport UFOLEP du cher avec l'aide technique du club du Levet Tout Terrain. Sur ce joli circuit dessiné autour de l'étang, nous devrions assister à de très belles courses et voir les hommes forts devant.

Mais l'essentiel étant cependant que cette compétition se déroule dans un esprit Ufolépien. La volonté de gagner ne doit jamais laisser place à la nécessité de vaincre à n'importe quel prix.

La commission régionale se joint à moi et adresse de chaleureux remerciements à la mairie de Levet, aux organisateurs, aux riverains, aux partenaires, aux coureurs, mais surtout à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Bonne compétition à tous.

GILLES BRINON
Commission Technique Régional

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le championnat régional UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le dimanche 15 janvier 2017, à LEVET (18), site de l'étang communal des Charpeignes.

Il est organisé par les commissions cyclosports UFOLEP régionale et départementale du Cher avec l'appui du club de LEVET Tout Terrain.

Y seront appliqués les statuts et règlements généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

A partir de 12h00

Remise des dossards podium étang communal

Appel des coureurs à 13h15 ligne de départ

13h30	départ 50 /59
13h31	départ 60 et +
13h32	départ Féminines
13h33	départ 15-16
13h34	départ 13-14

Appel des coureurs à 14h45 ligne de départ

15h00	départ des 17/19
15h01	départ des 20/29
15h02	départ des 30/39
15h03	départ des 40/49

Restitution des dossards

15h00	Pour le premier départ
16h30	Pour le second départ

Remise des récompenses à la salle GUYOT à LEVET à 17h00
Suivi d'un vin d'honneur offert par le club LEVET TT

REGLEMENT DES EPREUVES

Matériel et tenue

Le vélo de type VTT sans aucun dispositif additionnel (corne de vache ...) est autorisé à condition que la longueur du cintre ne dépasse pas 50 cm.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire même à l'échauffement.

Les oreillettes permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdites.

Le port du maillot de club est obligatoire.

Sont interdits :

Les maillots de groupes sportifs professionnels.

Les maillots strictement publicitaires.

Les maillots de "champion départemental, régional ou national".

L'échauffement sur le circuit pour les compétiteurs de la seconde tranche horaire tant que le dernier de la première tranche horaire n'a pas terminé son épreuve.

TOUT CONCURRENT EN INFRACTION SE VERRA INTERDIRE LE DEPART.

Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Récompenses

Dans chaque catégorie, un maillot de champion régional sera attribué.

La tenue cycliste (maillot et cuissard de son club) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Dépannage

Le changement de roue est autorisé en tout point du circuit

Le changement de vélo n'est autorisé qu'en cas d'incident mécanique constaté par un officiel et seulement au poste de contrôle prévu à cette effet.

Réclamations

Les réclamations doivent être formulées par écrit, accompagnées d'un chèque de 50 euros et transmises au responsable de la commission régionale.

Durée des épreuves

Jeunes masculins 13/14 ans et féminines 13/14 ans

Après 10 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 10^{ème} minute

Jeunes masculins 15/16 ans, féminines 15/16 ans et adultes féminines

Après 15 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 15^{ème} minute

Adultes masculins 17/19 et 60 ans et +

Après 20 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 20^{ème} minute

Adultes masculins 20/29, 30/39, 40/49 et 50/59 ans

Après 25 minutes de course les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 25^{ème} minute

CATEGORIES

Jeunes masculins 13/14 ans : nés en 2003 et 2004

Jeunes masculins 15/16 ans : nés en 2001 et 2002

Adultes masculins 17/19 ans : nés entre 1998 et 2000

Adultes masculins 20/29 ans : nés entre 1988 et 1997

Adultes masculins 30/39 ans : nés entre 1978 et 1987

Adultes masculins 40/49 ans : nés entre 1968 et 1977

Adultes masculins 50/59 ans : nés entre 1958 et 1967

Adultes masculins 60 ans et + : nés en 1957 et avant

Jeunes féminines 15/16 ans : nées en 2001 et 2002

Adultes féminines 17/29 ans : nées entre 2000 et 1988

Adultes féminines 30/39 ans : nées entre 1978 et 1987

Adultes féminines 40 ans et + : nées en 1977 et avant

Se référer à la réglementation UFOLEP pour les sur-classements

ENGAGEMENTS

Tous les engagés doivent être en possession de la licence UFOLEP 2016/2017 et de la carte cyclo-cross de l'année en cours.

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre

La feuille d'engagement

La photocopie des certificats médicaux de sur-classement

Le chèque correspondant au montant total des engagements, libellé à l'ordre de : **UFOLEP du Cher**

Le dossier d'engagement doit être envoyé à :

UFOLEP du Cher

5 rue Samson

CS 70219

18022 BOURGES CEDEX

→ Doubler l'envoi papier par un envoi internet à mc.chartrain@ligue18.org pour faciliter la saisie.

Date limite d'envoi : le 9 Janvier 2017 dernier délai

ATTENTION :

Aucun engagement sur place

Les engagements se font par club et validés par la commission départementale de ce club
(Feuille d'engagement en dernière page du dossier)

PLAN D'ACCES



Coordonnées GPS : 46.92 , 2.417

PRESENTATION DES INSTALLATIONS



CIRCUIT DES CHARPEIGNES (2,5 km)

PARKING
Public et visiteurs
(Douche + lavage vélo)

Buvette
Dossards

DEPART/ARRIVEE

Tronc

2 x Planche

Passage
en dévers

3 x escaliers

Passage
en dévers



MERCI A NOS PARTENAIRES

